

# Accès à la santé des personnes âgées et migrants isolés

## Informations

### Point Paris Emeraude

Un service gratuit pour les Parisiennes et les Parisiens âgés

Un lieu d'accueil, d'information et de conseil sur :

- les services : aide à domicile, portages de repas, télé-assistance...

- les établissements : maisons de retraites, hébergement temporaire, accueil de jour... -les droits et les prestations.

Un centre de ressources pour des conseils personnalisés et des activités adaptées (santé, forme, loisirs...) Et pour les professionnels des contacts, des informations, des solutions et la dynamique d'un réseau de partenaires.

Horaires : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Entretien sur rendez-vous.

3, place Jacques Froment 75018 Paris

Tel : 01 53 11 18 18 / 20 Fax : 01 53 11 18 19

E-mail : [ppeclie.18@parisbrt.aphp.fr](mailto:ppeclie.18@parisbrt.aphp.fr)

Métro : Guy-Moquet ou Lamarck Caulaincourt

Bus : 95

Le Point Paris Emeraude du 18e est rattaché à l'hôpital Bretonneau.

## La santé

### Centre de Santé Marcadet

Situé dans le quartier de la Goutte d'Or, au 22, rue Marcadet, le Centre de Santé de la 18e section du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris vous propose les consultations suivantes :

Médecine générale / Dermatologie / Allergologie / Gastro-entérologie / Rhumatologie / Oto-rhino-laryngologie / Cardiologie / Ophtalmologie / Pédiatrie (Les consultations sont assurées à demi-tarif pour les titulaires de la Carte Emeraude) / Soins infirmiers

### Unité mobile de soins palliatifs

Hôpital Bichat - Claude Bernard

46, rue Henri Huchard

75018 PARIS

01 40 25 80 80

## Le logement

### Résidences

Renseignements :

Service des Personnes Retraitées et/ou Handicapées

Tél. : 01 53 09 10 10

## Les services

### Service d'accompagnement à la banque

Gratuit, ce service d'accompagnement est exclusivement réservé aux personnes âgées valides désirant effectuer des opérations bancaires, dépôts, retraits d'argent dans une banque ou à la poste.

Etape 1 : appel / rendez-vous

Appelez au 01.42.76.77.77. (24 heures/24 et 7 jours/7)

Un inspecteur de sécurité de la Prévention et de la Protection conviendra d'un rendez-vous.

Etape 2 : le rendez-vous à domicile

Le jour du rendez-vous, 2 inspecteurs en civil viendront vous chercher à la porte de votre domicile.

Etape 3 : l'identification des 2 inspecteurs

Attention ! Les inspecteurs devront obligatoirement vous présenter leur carte professionnelle ainsi que l'ordre de mission.

Etape 4 : l'accompagnement

L'accompagnement vers l'établissement bancaire s'effectuera en voiture banalisée.

Etape 5 : les opérations bancaires

Au sein de l'établissement bancaire ou à un guichet automatique les inspecteurs se tiendront près de vous.

Pour les personnes ayant des difficultés à stationner debout, l'attente au guichet pourra être effectuée par l'un des inspecteurs.

Etape 6 : le retour

A l'issue des démarches, vous serez raccompagné jusqu'à la porte de votre domicile.

### TAXIS et patients

Les frais de transports : depuis le 1er mars 2009, la CPAM a signée une convention avec les taxis bleus afin que les patients n'aient plus à faire l'avance des frais.

Désormais il suffit de présenter la carte vitale et l'ordonnance.

## Activités

### Clubs

#### Club des Arènes de Montmartre

8, rue Gabrielle

Tél. : 01 42 58 72 12

Animatrice : Dominique ROLLAND

Activités proposées : Peinture acrylique, dessin et technique mixte - modelage - Initiation à Internet - Atelier santé vitalité - Atelier d'écriture - Scrabble - Echanges intergénérationnels - Bal le mardi.

#### Le Club Caulaincourt

102, rue de Caulaincourt

Tél. 01 42 55 45 45

Animatrice : Elisabeth SAUVAGE

Activités proposées : Théâtre - pochoir/décoration - chorale - peinture -gymnastique - Bal le lundi

#### Club Charles Lauth

13, rue Hermitte

Tél. 01 40 34 63 21

Animateur: Brice Amadou

Activités proposées : Initiation informatique et Internet -Atelier mosaïque

#### Club Clignancourt

14, square Clignancourt

Tél. 01 44 92 77 98

Animatrice : Isabelle LABYLLE

Activités proposées : Jeux de société- jeux de mots -gymnastique cérébrale.

#### Club Joseph de Maistre

86/88, rue Joseph de Maistre

Tél. 01 46 27 27 61

Animatrice : Shamousia MOEGNI

Activités proposées : Tricot - Tarots - Rami - Bridge - Belote - Scrabble

#### Club Georgette Agutte

8, rue Georgette Agutte

Tél. 01 42 28 57 12

Animateur : Nathalien IMART

Activités proposées : Cours d'espagnol - Chorale - jeux de carte - Atelier mosaïque - scrabble - Bal le mercredi

#### Club Lamarck

13, rue de la Bonne

Tél. 01 42 51 03 42

Animatrice : Christine EUSTACHE

Activités proposées : Peinture sur bois et porcelaine - Couture - tennis de table - Atelier HAIKU - Jeux divers - Bal le jeudi

#### Club Steinlen

4, rue Eugène Carrière

Tél. 01 42 55 01 70

Animatrice :Mariama ABDOU

Activités proposées : Cours d'anglais, création de bijoux - Jeux de mots - Jeux de société - Bal le vendredi.

#### Club Bon Accueil

17, rue Laghouat

Tél. 01 42 55 37 18

Jeux de société - Relaxation - Chorale - Bal

#### Les ateliers du Point Paris Emeraude

Atelier 3 R « Rire, Relaxation, Respiration »

Hatha Yoga : Pour un dos souple et tonique / Chorale « Les après-midi chantants d'Ile de France » / Gymnastique douce / Tai Chi Chuan / Prévention des chutes / Peinture / Chansons théâtralisées

#### Renseignements :

3, place Jacques froment 75018 Paris

Tel : 01 53 11 18 18 / 20 Fax : 01 53 11 18 19

E-mail : [ppeclic.18@parisbrt.aphp.fr](mailto:ppeclic.18@parisbrt.aphp.fr)

## Vacances

Le programme « Seniors en Vacances » organisé depuis 2007 par l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances et soutenu par le Secrétariat d'Etat au Tourisme permet aux seniors à revenus modestes de partir en vacances en bénéficiant d'une aide financière directe de l'ANCV et de tarifs préférentiels accordés par les professionnels du tourisme.

Ce programme vise à rompre l'isolement des personnes âgées fragilisées, de les faire changer d'horizon et leur permettre de recréer un lien social. Il s'appuie sur les collectivités locales, les clubs de retraités locaux et l'ensemble des organismes en charge des personnes âgées à qui revient le rôle de constituer des groupes et de les accompagner pendant le séjour.

Les séjours s'adressent aux personnes de plus de 60 ans, retraitées ou sans activité professionnelle, non imposables avant déduction fiscale et résidant en France. Les séjours proposés hors juillet-août se déroulent en France en bord de mer, à la campagne, ou en montagne, en villages de vacances, résidences ou hôtels. Ils répondent à un cahier des charges précis en terme de prestations et de confort et sont adaptés à l'accueil des seniors. Les formules de séjours « clés en main » comprennent : la pension complète, les activités en journée, les soirées animées, les excursions et le transfert.

**Le prix des séjours par personne est :**

- pour 8 jours / 7 nuits : 350 € - 170 € d'aide de l'ANCV = 180 € (coût final pour le bénéficiaire)

- pour 5 jours / 4 nuits : 300 € - 140 € d'aide de l'ANCV = 160 € (coût final pour le bénéficiaire)

Plus de 45 destinations proposées par les professionnels du tourisme (Relaisoleil, Belambra, Cévéo, Azureva, Cap France...) sont déjà disponibles et ouvertes à la réservation.

L'agence Nationale pour le Chèque Vacances a pour mission de développer l'accès aux vacances pour tous et consacre l'intégralité des revenus générés par l'activité du Chèques-Vacances à l'aide au départ en vacances de personnes en difficulté sociale.

## Université permanente

Vous souhaitez découvrir de nouveaux domaines de savoir ou parfaire votre connaissance sur un grand nombre de sujets ? A l'Université Permanente de Paris (UPP), différentes filières offrent, autour d'un même thème, des conférences, des ateliers, des randonnées, des stages, des visites ainsi que des possibilités de sorties culturelles. Trois programmes sont proposés tout au long de l'année sous forme de sessions (printemps, été, automne).

L'UPP s'adresse aux Parisiens pré-retraités et retraités à partir de 55 ans ou en situation de handicap.

L'accès à ces activités est gratuit (sur inscription préalable). Seuls certains ateliers, stages et randonnées, pour lesquels une inscription est obligatoire, comportent une participation financière calculée en fonction des ressources.

**Pour plus de renseignements**

Section CASVP du 18e arrondissement

115 rue Ordener

Tél. : 01 53 09 10 10